



mercredi 8 décembre 2021

N° 11 Décembre 2021



Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

Ce dernier numéro de l'année va nous permettre de clore les informations 2021 et de préparer 2022.

Tout d'abord la situation sanitaire (covid et grippe aviaire) est toujours sous tension : il est donc important de se renseigner avant de se déplacer dans d'éventuelles expositions.

Notre programme 2022 n'est pour l'instant pas affecté et nous continuons à préparer notre assemblée générale ainsi que nos manifestations d'Août (LONGEVILLE) et septembre (BOURSE DU BOURG SOUS LA ROCHE).

La sortie prévue en NOVEMBRE aux volières de l'Atlantique n'a pas motivé beaucoup d'adhérents en dehors des membres du bureau : elle a donc été annulée.

Il est en effet délicat d'aller voir un grossiste sans avoir d'oiseaux à proposer et/ou à acheter. Il est vrai aussi que la grippe aviaire ne permet pas à notre grossiste d'expédier ses oiseaux et ses volières sont désormais à la limite de la surcharge.

Notre dernier article proposé à la revue du CDE est prévu pour passer en février 2022 (valeurs alimentaires des graines) et nous allons en proposer un autre sur l'élevage de l'ondulée en colonie (il est prêt). Est en préparation un article sur les kakarikis qui devrait être finalisé au printemps et ensuite proposé.

Nous sommes toujours en discussion avec les magasins DESJARDINS pour écouler notre surplus d'oiseaux et nouer un véritable partenariat avec eux. Une mise en place de partenariat gagnant/gagnant avec eux sera cependant longue à mettre en place :

Les éleveurs sont frileux et ne changent pas facilement leurs habitudes.

Ces magasins ont plutôt l'habitude de rechercher le meilleur profit.

Cependant les contacts avec les vendeurs sont bons, et nous devons penser à l'évolution de la législation. Les clubs qui auront pris de l'avance sur ce sujet pourraient être favorisés.

Pour 2022

Nous avons noté une moindre participation un peu partout et dans toutes sortes de manifestations.

Le contexte sanitaire lié à la covid 19 y est lié et nous comprenons aisément la prudence de la population

L'assemblée générale 2022 aura lieu dans la grande salle du Bourg sous La Roche :

La salle est assez grande pour recevoir tout le monde dans le respect des règles sanitaires en vigueur et que nous mettrons en œuvre.

Les prochaines activités tiendront compte de vos demandes et la communication écrite sera poursuivie.



mercredi 8 décembre 2021

Enfin, le bureau a pris la décision d'adhérer à PRONATURA France, association regroupant différentes fédérations et œuvrant à défendre nos intérêts dans la détention de nos oiseaux auprès des différentes instances gouvernementales.

Vous trouverez ci-dessous la dernière lettre adressée au président de la république.

G. BESSON

25/11/2021 - Lettre au Président



Lettre au Président de la République

La France prendra, le 1^{er} janvier, la présidence de l'Union européenne. La Président de la République a annoncé des mesures en faveur du bien-être animal. ProNaturA, par l'intermédiaire de son Président, lui a fait part de ses inquiétudes.

Monsieur le Président de la République

Je suis le Président de ProNaturA France qui regroupe plus de huit millions de particuliers français qui, comme des dizaines de millions de passionnés européens, sauvegardent, par l'élevage de loisirs, les centaines de races locales anciennes abandonnées par l'agriculture intensive car non rentables et parties intégrantes de la biodiversité domestique ainsi que de très nombreuses espèces non domestiques en danger d'extinction dans leurs milieux naturels.

La France et tous les pays européens ont signé la Convention de Rio pour la protection de la biodiversité sauvage et domestique. Elle a valeur supraconstitutionnelle.

L'ONU et la FAO ont reconnu que les éleveurs de loisirs sont les acteurs principaux de la sauvegarde de la biodiversité domestique et d'une grande partie de la biodiversité non domestique.

Les monuments historiques représentent un patrimoine figé. Les races anciennes d'animaux de ferme représentent un patrimoine vivant, qui d'après les scientifiques du monde entier, seront les richesses naturelles du 21^e siècle, parce que parfaitement adaptées au terroir où elles vivent, donc plus rustiques.

La France prendra au 1^{er} janvier 2022 la Présidence de l'Union européenne et a annoncé des mesures en faveur du bien-être animal.

Les extrémistes animalistes intolérants qui se cachent derrière l'étiquette de « protecteurs des animaux » et représentent moins de 2% de la population, cherchent, par la réglementation, à imposer leurs lubies à 98% de français. Ces derniers refusent ces idées extrémistes et anti démocratiques mais sont tout à fait conscients de l'absolue nécessité d'agir en faveur du bien-être animal, ce qu'ils font depuis toujours.

En France, les députés et sénateurs viennent d'être dupés par le député Dombreval, proche de Mme Bardot et des animalistes. Au départ, les interdictions, qu'il avait prévues, notamment concernant la vente par petites annonces sur internet, ne concernaient que les chiens et les chats. Cela était justifié par le nombre trop important d'abandons de ces deux seules espèces.

Malheureusement, en commission, les interdictions ont été étendues à tous les animaux de compagnie, alors même que les autres espèces ne font pas du tout l'objet d'abandons de masse.

Or, la définition de l'animal de compagnie, (selon l'article L.214-6 du Code rural : tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'Homme pour son agrément), est fautive et dangereuse, car selon elle, tout animal est donc potentiellement un animal de compagnie.



mercredi 8 décembre 2021

À l'époque d'internet, où il n'y a plus de papier, interdire les ventes d'animaux aux particuliers en ligne revient à interdire l'élevage de loisirs aux particuliers. Sans débouchés pour vendre les jeunes de l'année, pas d'argent pour nourrir les parents. Or, ce sont les particuliers qui sauvegardent 98% des espèces et races menacées dans leurs milieux naturels. Leur action vient en complément de celle des zoos qui ne sont pas assez nombreux pour y arriver seuls.

En France, 4 millions de personnes sont éleveurs de loisir, membres d'associations locales, régionales ou nationales auxquelles il faut ajouter 4 autres millions d'amateurs qui, tout en n'étant pas dans le milieu associatif, sont également passionnés

M. Dombreval a donc agressé huit millions d'électeurs.

Si cette loi s'applique, l'interdiction des petites annonces et la création d'une liste positive entraîneront la disparition de 40 000 emplois directs et indirects et des centaines de races et espèces rares, domestiques et non domestiques, disparaîtront. Ce sera une catastrophe pour la biodiversité.

Il existe pourtant déjà une réglementation très stricte concernant les espèces non domestiques : l'arrêté du 8 octobre 2018 fixant les règles générales de détention des espèces non domestiques.

Dans le même registre de l'agression de millions d'éleveurs de loisir par une poignée d'animalistes extrémistes, le rapport de la députée LREM Typhaine Degois est un modèle du genre. Il fait honte à la France. Cette députée s'est contentée de recopier tous les mensonges et contre-vérités générés depuis 50 ans, par les associations d'extrémistes animalistes à l'encontre des éleveurs familiaux de loisir. Aucune association représentant ces derniers n'a été entendue. Son rapport est diffamatoire, insultant, mensonger et incite à la haine contre ces passionnés.

Nous sommes très très loin de la bienveillance prônée par votre parti.

Je vous écris, en concertation avec Monsieur Gion GROSS, Président de l'Entente Européenne d'Aviculture car il nous a été dit que M. Dombreval et Mme Degois auraient été chargés par vos services d'élaborer la future réglementation européenne en matière de bien-être animal.

J'espère sincèrement que cette information est fausse, car dans le cas contraire, cela signifierait que les lubies d'une poignée d'animalistes vont cette fois s'imposer à tous les citoyens européens, provoquant la disparition, à l'échelon de l'Union européenne, de toutes les espèces et races rares ou en danger d'extinction, domestiques ou non domestiques, maintenues par les éleveurs de loisir !

En vérité, l'élevage de loisir est le ciment de l'amitié entre des citoyens de tous les pays européens qui ont appris à se connaître, à s'apprécier, à échanger et à se rencontrer lors de concours internationaux et à agir tous ensemble au service de la sauvegarde des espèces et races à faibles effectifs, domestiques ou non. C'est une incarnation de l'idéal de fraternité européenne dans ce qu'elle a de plus beau.

Contrairement à ce que dit Mme DEGOIS, les éleveurs familiaux de loisirs ne sont absolument pas des trafiquants obnubilés par l'argent, tout simplement parce que l'élevage de loisir est déficitaire. Dans le cas contraire ils en auraient fait leur métier.

Il s'agit bel et bien d'un loisir, qui comme tous les loisirs, est le bol d'oxygène indispensable pour se débarrasser du stress quotidien. Cependant, c'est un loisir qui génère des dizaines de milliers d'emplois : fabricants d'aliments pour animaux, concepteurs d'abris et de matériel, transporteurs, nuits d'hôtels lors des milliers d'expositions ou concours organisés chaque année, etc.

Les éleveurs familiaux de loisirs européens sont scandalisés d'être salis par une poignée d'animalistes extrémistes cachés sous l'étiquette fallacieuse de protecteurs des animaux.

Tout le monde prône le bien-être animal. Nous sommes les premiers à le respecter, nous qui élevons nos animaux dans de parfaites conditions de nature à assurer leur santé et leurs besoins.

Malheureusement, la notion de bien-être est devenue une arme dangereuse aux mains de ces extrémistes qui cherchent à l'utiliser pour faire disparaître l'élevage familial de loisir.



mercredi 8 décembre 2021

Par cette lettre officielle, je vous invite à enlever votre confiance à M. Dombrevail et Mme Degois, qui vous ont entraîné sur la mauvaise voie de l'écologie punitive et de l'animalisme intolérant, qui vous fera perdre les voix de huit millions d'électeurs.

Je vous invite également à guider, lors de la présidence française de l'Union européenne, l'ensemble de l'Union sur la voie innovante d'une écologie humaniste et participative qui associerait tous les éleveurs familiaux de loisir et les citoyens qui le souhaitent, à la sauvegarde des espèces et races en danger d'extinction ou rares, en complément de l'action des zoos, au travers d'un label « élevage familial européen », véritable marqueur du bien-être animal, du respect et de la bonne sociabilisation des animaux.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère positive, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Philippe Ancelot
Président

ProNaturA se présente

ProNaturA France est le nom donné à la fédération française des associations pour une Protection non anthropomorphiste de la Nature et des Animaux

Créée en 2002, notre fédération représente plus de 200.000 personnes, ce qui en fait la première association de protection.

ProNaturA France est née de la volonté de scientifiques, d'éleveurs et de juristes qui s'inquiétaient du glissement de nombreux mouvements autoproclamés " protecteurs des animaux " vers les théories de la libération animale, de l'antispécisme et du véganisme.

Entre les deux extrêmes que représentent " l'animal machine " et " l'animal sujet de droits ", ProNaturA France prône un juste milieu : l'animal est objet de devoirs de la part de l'Homme, et ces devoirs doivent être définis selon une conception non anthropomorphiste et humaniste de la protection animale.

Pour nous la protection des animaux signifie deux choses : leur assurer une bien-traitance au niveau des installations, de la nourriture ou des soins, mais aussi les protéger de la disparition en tant qu'espèces ou races.

ProNaturA France regroupe aujourd'hui trois catégories différentes de membres, individuels ou regroupés en associations :

- * de simples particuliers, éleveurs d'agrément (il y a 8 millions de passionnés en France).
- * des éleveurs professionnels

Ces deux catégories contribuent à la diversité et à la sauvegarde de nombreuses espèces rares et races à faibles effectifs

* des scientifiques (vétérinaires, biologistes, sociologues, historiens, juristes, etc.) qui conseillent **ProNaturA France** et contribuent à élaborer ses argumentaires.

NB : UOF et CDE entre autres y sont affiliées.